



**N°2021-16 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**

Le dix-huit mai deux mil vingt et un  
A dix-neuf heures quinze minutes

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente afin de respecter les mesures de distanciation physique sous la présidence de Monsieur Joël LAMY Maire.

Date de convocation :  
11 mai 2021

EN EXERCICE : 11

PRÉSENTS : 07

VOTANTS : 10

Monsieur Alexandre ALLAIS  
donnant pouvoir à  
Madame Valérie GARNIER

Monsieur Gaëtan HALLAIN  
donnant pouvoir à  
Monsieur Joël LAMY

Madame Angèle MASSON  
donnant pouvoir à  
Monsieur Joël LAMY

Étaient présents :

LAMY Joël

GARNIER Valérie

BOUILLY-ARNOULT Ludovic

BELNOUE Véronique

GOUSSARD Benoit

MAUFRAIS Hélène

SADORGE-HARDY Stéphanie

Absents représentés :

ALLAIS Alexandre

HALLAIN Gaëtan

MASSON Angèle

Absent excusé :

BERTAUX Bruno

Secrétaire de séance :

MAUFRAIS Hélène

**OBJET :**

**ANNULE ET  
REMPLECE  
LA DÉLIBÉRATION  
N°2021- 14 8.4  
PROJETS ÉOLIENS**

Suite aux différents échanges avec quelques membres du Conseil Municipal de Pré saint Évroult, Joël LAMY maire de Pré-saint-Évroult informe que la délibération n° 2021-14 est à retirer.

Joël LAMY maire de Pré-saint-Évroult réexplique aux membres du Conseil Municipal les futurs projets éoliens.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Nombre de votants : 10

Monsieur Benoit GOUSSARD sort de la salle pour ne pas prendre part au débat et au vote

Madame Stéphanie SADORGE-HARDY sort de la salle pour ne pas prendre part au débat et au vote

Suffrage exprimés : 08

Pour : 08

Contre : 00

Abstention : 00

**RETIRE** la délibération n° 2021-14

**ÉMET** un avis favorable à l'implantation d'un parc éolien par la société BayWa r.e dans le secteur 1

**ÉMET** un avis favorable à l'implantation d'un parc éolien par la société Vensolair dans le secteur 2

**PRÉCISE** qu'un plan sera intégré à cette délibération afin de bien définir les secteurs.

**AUTORISE** ces sociétés à déposer toutes les demandes de levées de servitudes et demandes d'autorisations administratives nécessaires en vue de l'étude de faisabilité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212803050-20210518-2021-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 26/05/2021



Le Maire

Joël LAMY

# Annexe - Plan de situation du site d'étude pour le projet éolien

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212803050-20210518-2021-16B-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2021



Zone d'Implantation Potentielle  
Commune de Pré-Saint-Evroult

